Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260709-DELIB202607090-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 02.07.2026 **Affichage** : 02.07.2026
Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 16 Absents : 7 Pouvoirs : 5 Votants : 21

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, BOISSON Virginie, LESENECHAL Maurice, HUBERT Chantal, CHATAIGNER Eric, Adjoints ; MOUTEL Joseph GENOUVRIER Marie-Christine, JOSSELIN Gildas, TOUCHEFEU Sandrine, MONTEMBAULT Anthony, CHEREL Yvonnick, GUILLERY Emmanuelle, HIGUINEN Angélique, BOULANGER Benjamin, CHESNAIS Mathis.

Absents excusés : PRODHOMME Annie (pouvoir à Mme TOUCHEFEU), MOCHON Nathalie (pouvoir à M. CHATAIGNER), BEILLEVERT Valérie (pouvoir à M. JOSSELIN), QUESNE Thierry (pouvoir à M. BOULANGER), LEROY Charlène, MAGNET Aurore (pouvoir à M. FORÊT).

Votes
Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

Absent : BUCCO Mattéo.

Secrétaire de séance : M. Benjamin BOULANGER.

N°2026-07-090 DEVIS LTP BACHES ET BAHIER VINCENT POUR VOILES D'OMBRAGE

Le Maire informe les élus que nous avons sollicité des devis auprès de **LTP Bâches et BAHIER Vincent**, artisan maçon, pour la fabrication et pose de voiles d'ombrage à installer dans la cour de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement à la salle Prélude.

Devis LTP Bâches pour la fabrication et la pose de 2 voiles d'ombrage : 4 086,00 € HT -4 903,20 € TTC
Devis BAHIER Vincent pour création de support en béton : 1 100,00 € HT -1 320,00 € TTC

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de réaliser ces travaux et de confier à LTP Bâches et BAHIER Vincent la réalisation de ces voiles d'ombrage pour un montant total de **6 223.20 € TTC**,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis avec les entreprises à LTP Bâches et BAHIER Vincent.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 9 juillet 2026
Le Maire, Alain FORÊT.

Le secrétaire de séance,
M. Benjamin BOULANGER.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.